

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le jeudi 7 juillet 2022 à 10 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 9 juin 2022, le Comité syndical du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au conservatoire de Manosque, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Laurie SARDELLA, Présidente du Syndicat mixte de gestion
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durançe Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte
Madame Sandra FAURE, représentante de Durançe Luberon Verdon agglomération
Madame Martine THIEBLEMONT, représentante de Provence Alpes agglomération
Monsieur Alain DELSAUX, représentant du Conseil départemental

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint
Monsieur Roland RUZAFI, Directeur des établissements culturels du Conseil départemental
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA

Absents excusés :

Madame Isabelle MORINEAUD, représentante du Conseil départemental ;
Monsieur Claude FIAERT, représentant de Provence Alpes Agglomération. 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte
Monsieur Pierre CATILLON, représentant du Conseil départemental.

Délibération n° D-2022-09

OBJET : Réorganisation de la direction du conservatoire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 des syndicats mixtes,

Vu la délibération du jury de recrutement d'un directeur pédagogique et artistique adjoint qui s'est déroulé le 25 avril 2022,

Exposé des motifs –

En prévision du départ à la retraite du directeur général des services, il est nécessaire de prévoir une réorganisation de l'équipe de direction en recrutant un directeur pédagogique et artistique adjoint. Suite au jury de recrutement qui s'est déroulé le 25 avril 2022, la candidature d'un professeur a été retenue pour cette nouvelle fonction.

Cette réorganisation entraîne également une modification du tableau des cadres d'emplois car il est nécessaire d'augmenter le temps de travail de deux postes à temps non complet d'enseignement à compter du 1^{er} septembre 2022 :

- un poste d'AEA principal de 1^{ère} classe de 17h50 à 20h
- un poste d'AEA principal 2^{ème} classe de 14h à 20h.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver la réorganisation de l'équipe de direction tel qu'exposé ci-dessus ;

D'approuver les modifications du tableau des cadres d'emplois à compter du 1^{er} septembre 2022, joint en annexe ;

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2022 ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait à Digne-les-Bains le 7 juillet 2022.

La Présidente du syndicat mixte de gestion,

Laurie SARDELLA.

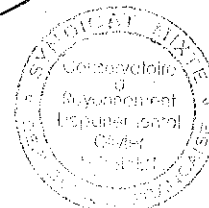


Tableau des cadres d'emplois présenté le 7 JUILLET 2022

Nbre de Postes	Cadres d'emplois	D.H.P.
	Directeur général des services de 40000 à 80000 HAB	
1	Poste pourvu	35h
	CADRE EMPLOI DE PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE :	
	Professeur d'Enseignement Artistique Hors classe et Professeur d'Enseignement Artistique de Classe Normale	
13	Postes pourvus	16h
1	Poste pourvu	8h
1	Poste pourvu	7h
15		
	CADRE D'EMPLOI D'ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE :	
	Assistant Enseignement Artistique, Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère et 2ème classe	
15	Postes pourvus	20h
3	Postes pourvus	18h
1	Poste vacant à compter du 1/09/2022	17h50
1	Poste pourvu	16h
1	Poste pourvu	15h
1	Poste vacant à compter du 1/09/2022	14 h
1	Poste pourvu	12h
1	Poste pourvu	12h
1	Poste pourvu	11h
1	Poste pourvu	10h
1	Poste pourvu	9h
1	Poste pourvu	8h
1	Poste pourvu	4h
1	Poste vacant	1h50
30		
	CADRE D'EMPLOI D'ATTACHE : Attaché, Attaché Principal, Attaché hors classe et Directeur territorial	
1	Poste pourvu	35h
	CADRE D'EMPLOI DE REDACTEUR TERRITORIAL :	
	Rédacteur, Rédacteur Principal 1ère et 2ème classe	
2	Postes pourvus	35 h
	CADRE D'EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL :	
	Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 1ère et 2ème classe	
3	Postes pourvus	35h
1	Poste pourvu	32h
1	Poste pourvu	32.31h
1	Poste pourvu	28h
6		
	CADRE D'EMPLOI ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL :	
	Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 1ère et 2ème classe	
1	Poste pourvu	28h
56		